



Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina - Casablanca



Lot 57 Tour CFC  
Quartier Casa Anfa – 19<sup>ème</sup> étage  
20220 Hay Hassani Casablanca

Aux Actionnaires de

**BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

26, place des Nations-Unies  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

***Audit des états de synthèse***

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 651 634 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 144 778. Ces états ont été établis par le Directoire le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<b>Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle</b>	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;</li> <li>- estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ;</li> <li>- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.</li> </ul> <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposée au risque de crédit s'élève à MMAD 58 166 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 310.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;</li> <li>- analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ;</li> <li>- tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;</li> <li>- tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ;</li> <li>- examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues.</li> </ul> <p>Nous avons également examiné les informations publiées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

<b>Migration du système d'information bancaire</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Réponse d'audit</b>
<p>La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés.</p> <p>Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.</p> <p>En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ;</li><li>- réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ;</li><li>- examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ;</li><li>- examen du processus de correction des anomalies.</li></ul>

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 6 avril 2021

### **Les Commissaires aux Comptes**

#### **Deloitte Audit**



**Hicham Belemqadam**  
**Associé**

#### **PwC Maroc**

**PwC Maroc**  
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,  
20220 Hay Hassani - Casablanca  
T: +212 (0)5 32 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70  
RC: 169167 TP: 37999135  
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

**Mohamed Rqibate**  
**Associé**

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

**PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE.**

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

### **NORMES COMPTABLES APPLICABLES**

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d’ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d’information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu’elles ont été approuvées par l’International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

### **DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :**

### **PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D’ENTREPRISE :**

#### **Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables**

La norme IFRS17 « Contrats d’assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d’assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023

Ladite norme n’est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

#### **Note relative au changement de méthode comptable :**

Aucun changement de méthode comptable de gestion n’a été opéré au cours de l’exercice.

## CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

### ○ Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

### ○ Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

### **Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation**

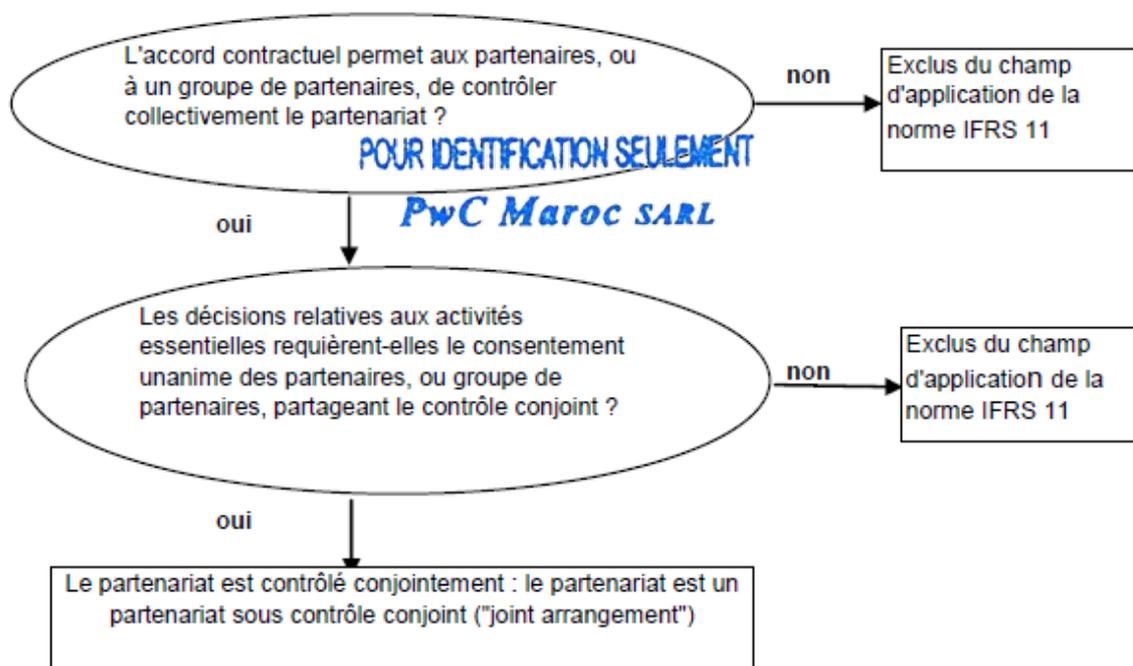
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
  - Detenir le pouvoir sur l'entité,
  - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
  - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
  - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
  - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats:

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2020 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management ( EX BMCI Gestion )	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

## 1. INSTRUMENTS FINANCIERS

## Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

- Coût amorti (« **AC** »)
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
  - ✓ « **FVOCID** » pour les instruments de dette
    - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
    - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
    - Comptabilisation :
      - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
      - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
  - ✓ « **FVOCIE** » pour les instruments de capitaux propres
    - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
    - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
    - Comptabilisation :
      - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
      - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

- Juste valeur par le résultat (**FVPL**)
  - Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
  - Comptabilisation :
    - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
    - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Trois modèles de Gestion possibles:

- ✓ **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- ✓ **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- ✓ **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

**Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :**

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).

- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

- Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests) .

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

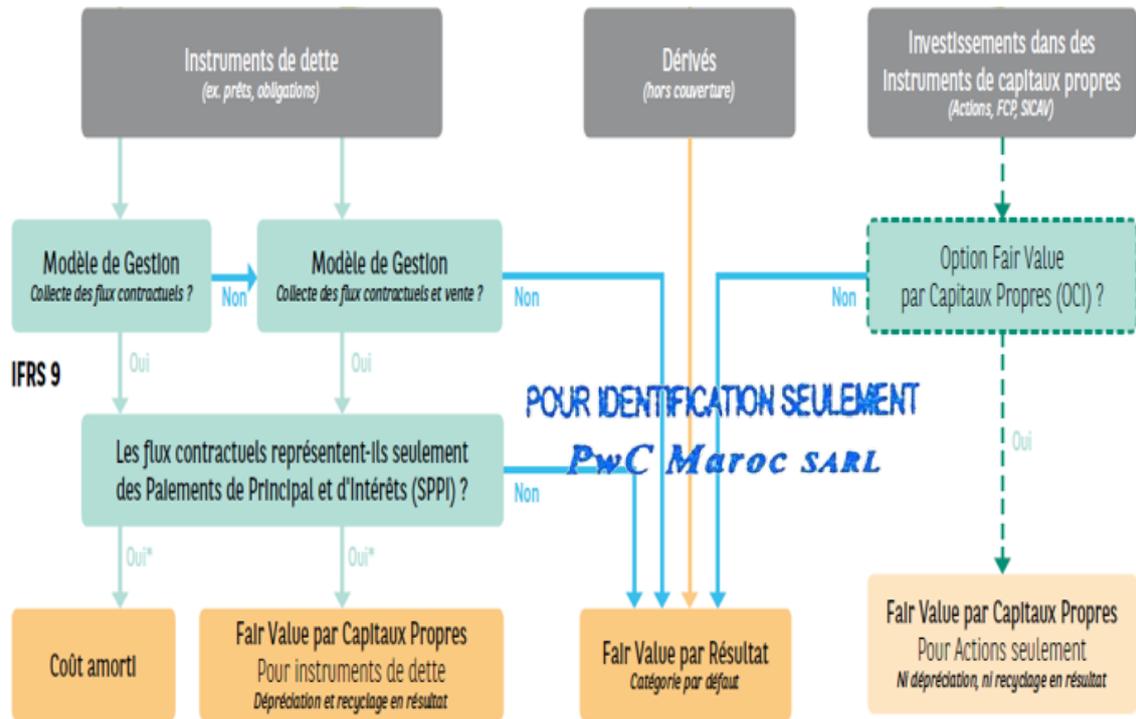
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

**L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :**



\* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

## **Classement et évaluation des passifs financiers**

### **Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.**

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

### **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

PwC Maroc SARL

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

## **DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS :**

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi

qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

### **Modèle général**

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois «Buckets» correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrête, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrête, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrête en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

### **Actifs financiers dépréciés ou en défaut**

## Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

## Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

## Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

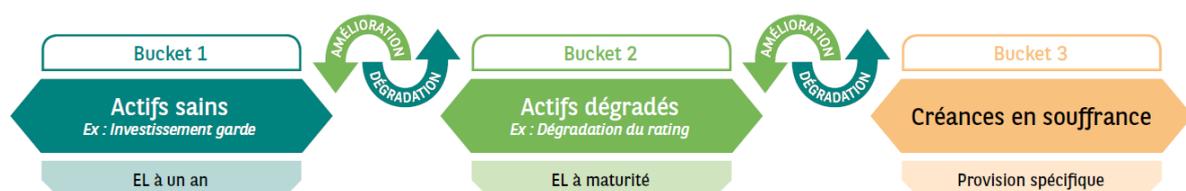
- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.

- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.

- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

### **Maturité**

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

### **Probabilités de défaut (PD)**

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

### **Pertes en cas de défaut (LGD)**

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

### **Exposition en cas de défaut (EAD)**

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

### **Prise en compte des informations de nature prospective**

PwC Maroc SARL

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. ( Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

### **Passages en pertes**

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsque'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

### **Recouvrements via la mise en jeu du collatéral**

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

### **Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues**

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

**POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**  
**EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR**  
*PwC Maroc SARL*

Obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

**Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie**

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix :** utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison :** elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle :** elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus :** consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
**2. CONTRATS DE LOCATION:**  
PwC Maroc SARL

**Définition :**

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

**Existence d'un actif identifié \***

\* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



**Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennant une rémunération**

- ✓ Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- ✓ Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



**LOCATION POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**

*PwC Maroc SARL*

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

**Méthode de transition :**

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture

étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1<sup>er</sup> Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

**Comptabilité du preneur** : Comptabilisation, évaluation et présentation.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Étapes	Description
<b>Comptabilisation et évaluation initiale</b>	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
<b>Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location</b>	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles  Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduit le passif des paiements de loyers effectués
<b>Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers</b>	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation.  Charges d'amortissement en frais généraux

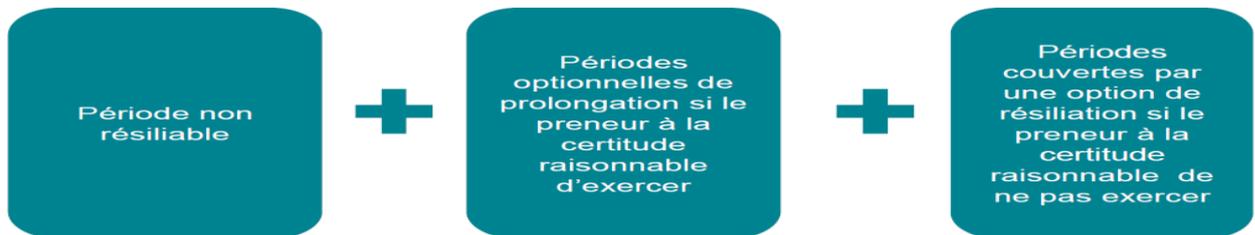
**Présentation du passif de location dans les états financiers**

Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location.  
Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

**Durée du contrat de location :**

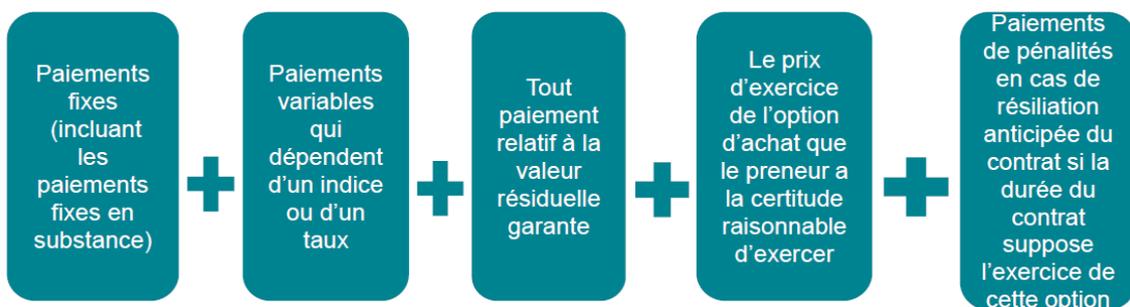
En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL



**Passif de location :**

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
    - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
    - Taux d'actualisation inchangé

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

### 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement

attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les

développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à

la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants:

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

### 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

### 4- GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

### 5- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

## 6- AVANTAGES AU PERSONNEL :

*Principe :*

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

**Classification des avantages au personnel :**

**La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :**

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

## Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

## Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « **Unités de Crédit Projetées** », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

### **Options retenues par la BMCI :**

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

*PwC Maroc SARL*

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

## 7- COÛT DU RISQUE :

**Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :**

■ les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;

■ les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

### **Augmentation significative du risque de crédit**

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- **Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations**

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- **Facilités accordées aux PME et clientèle de détail**

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité

classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

### **Informations prospectives**

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

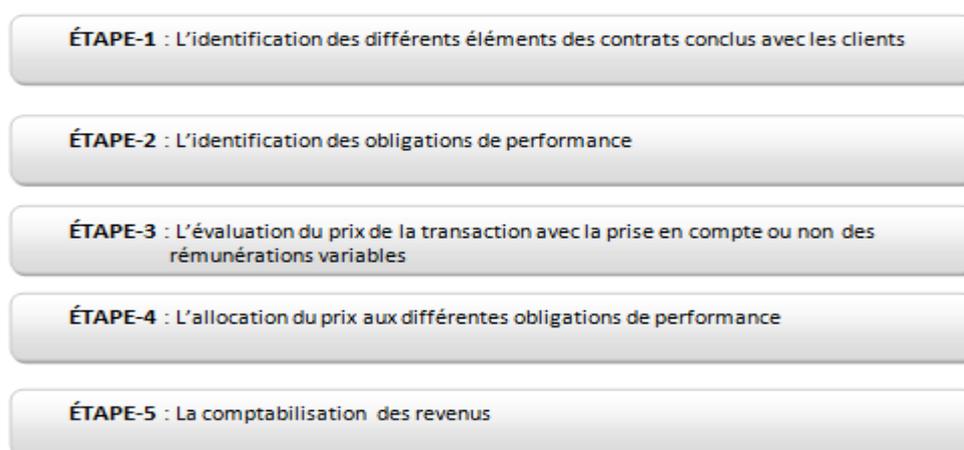
- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

### **8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :**

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental

selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



## 9- IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

## 10- DERIVES :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

## 11- DERIVES INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

## **12- DEPOTS DE LA CLIENTELE :**

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

## **13- PROVISIONS DU PASSIF**

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

## **14- PASSIFS EVENTUELS**

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

## **15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire, **POUR IDENTIFICATION SEULEMENT PwC Maroc SARL**
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **Migration du système d'information de la BMCI**

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Courant l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.

### Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :  
*POUR IDENTIFICATION SEULEMENT*  
*PwC Maroc SARL*

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

## **Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres**

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

### -Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

### **Fonction et stratégie de gestion des risques**

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

## **1- Le risque de crédit ou de contrepartie**

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

**POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**  
**Gestion du risque de crédit**  
**PWC Maroc SARL**

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

**Contrôles de 1<sup>er</sup> niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

**Contrôles de 2<sup>ème</sup> niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque

de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

**Contrôles de 3<sup>ème</sup> niveau :** Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

### Gestion du risque de concentration du crédit

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

### 2- Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,

- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

**Principes fondamentaux :**

*POUR IDENTIFICATION SEULEMENT*  
*PwC Maroc SARL*

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1<sup>er</sup> niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de

limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS

- Un suivi fonctionnel de 3<sup>ème</sup> niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
  - Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
  - Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
  - Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

#### ***La VaR (Value at Risk) GEAR :***

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

### **Gestion du Risque de Change :**

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

### **Risque de Taux et Risque Obligataire :**

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

*PwC Maroc SARL*

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

### **Système de contrôle et suivi des limites**

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

### **Stress Test :**

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

### **3- Risque de taux et de liquidité :**

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,

- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources à taux fixe et emplois à taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

#### **4- Risques opérationnels :**

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

**POUR IDENTIFICATION SEULEMENT**  
**APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II**  
*PwC Maroc SARL*

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

PWC MAROC SARL

### **Organisation et Gestion des risques:**

#### **Risque de crédit :**

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

## Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

## Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

**La gouvernance de la gestion des risques opérationnels** pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .
- 
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.

- POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

ACTIF IFRS	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 925	1 239 577
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 428 681</b>	<b>982 988</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 407	132 967
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>5 351 748</b>	<b>5 058 538</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>3 051 778</b>	<b>3 095 852</b>
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimi-lés, au coût amorti	1 546 368	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
<b>Actifs d'impôt exigible</b>	<b>3 072</b>	<b>3 871</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>137 486</b>	<b>112 875</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>961 218</b>	<b>1 095 217</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 695	13 232
Immeubles de placement	28 896	30 444
Immobilisations corporelles	1 531 330	1 638 581
Immobilisations incorporelles	439 862	411 213
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>66 609 813</b>	<b>71 203 083</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

<b>PASSIF IFRS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 029 278	5 874 619
Dettes envers la clientèle	44 620 379	45 035 833
Titres de créance émis	4 346 675	6 665 188
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708
Passifs d'impôt différé	98 187	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	591 419	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	900 074	306 514
- Part du groupe	859 331	260 468
- Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 901	49 352
Résultat net de l'exercice	144 778	599 987
- Part du groupe	155 501	605 014
- Part des minoritaires	- 10 724	- 5 027
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>66 609 813</b>	<b>71 203 083</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 651 634</b>	<b>7 497 734</b>
. Part du groupe	7 621 615	7 456 715
. Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

## Compte de résultat IFRS consolidé

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 817
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 900
<b>MARGE D'INTERÊT</b>	<b>2 337 689</b>	<b>2 305 917</b>
Commissions perçues	503 657	555 143
Commissions servies	52 072	62 028
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>451 586</b>	<b>493 115</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>347 630</b>	<b>306 382</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 3 563	14 297
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>2 245</b>	<b>20 757</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -	2 245	20 757
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
<b>Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>		
<b>Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		
<b>Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	50 585	44 020
Charges des autres activités	138 168	110 953
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 051 568</b>	<b>3 059 238</b>
Charges générales d'exploitation	1 512 549	1 431 559
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210 744	214 636
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 328 275</b>	<b>1 413 042</b>
Coût du risque	901 293	440 213
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>426 982</b>	<b>972 829</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 081
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 69 365	15 576
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>360 310</b>	<b>991 486</b>
Impôts sur les bénéfices	215 532	391 499
<b>RESULTAT NET</b>	<b>144 778</b>	<b>599 987</b>
Résultat hors groupe	- 10 724	- 5 027
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>155 501</b>	<b>605 014</b>
Résultat par action ( en dirham)	12	46
Résultat dilué par action ( en dirham)		

( en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018</b>	1 327 928	5 213 953	-	670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres				-		-		-
Dividendes				398 379		398 379	3 980	402 359
Autres				11 737		11 737	22 560	10 823
<b>Résultat au 31 Décembre 2019</b>				605 014		605 014	5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					25 598	25 598		25 598
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				146		146		146
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)</b>	-	-	-	146	25 598	25 744	-	25 744
Variations de périmètre						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019</b>	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								-
Elimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti						-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019 corrigés</b>	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				-		-	-277	277
Autres				71		71		71
<b>Résultat au 31 Décembre 2020</b>				155 501		155 501	10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					15 549	15 549		15 549
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				6 221		6 221		6 221
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)</b>	-	-	-	6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020</b>	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

## Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie		31-déc-20	31-déc-19
1	<b>Résultat avant impôts</b>	<b>360 310</b>	<b>991 486</b>
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
5	+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	44 554	42 637
10	<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 230 316</b>	<b>692 174</b>
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 780 297	981 279
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	- 3 869 686
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 997 064	209 873
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	50 951	104 399
15	- Impôts versés	386 957	- 340 482
16	<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>- 2 495 472</b>	<b>- 2 914 618</b>
17	<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>- 904 846</b>	<b>- 1 230 958</b>
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	3 156	8 240
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	132 142	- 377 609
21	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 133 750</b>	<b>- 367 427</b>
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	- 398 378
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 373	501 681
24	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 2 373</b>	<b>103 303</b>
25	<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>		
26	<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>- 1 040 969</b>	<b>- 1 495 082</b>
27	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>310 028</b>	<b>1 805 110</b>
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	929 549	- 431 033
30	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>- 730 941</b>	<b>310 028</b>
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 902 866	- 929 549
33	<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>- 1 040 969</b>	<b>- 1 495 082</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2020	31/12/2019
Résultat Net	144 778	599 987
Éléments recyclables en résultat net :		-
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 591	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		-
Impôts liés	- 11 689	- 15 387
Éléments non recyclables en résultat net :		-
Réévaluation des immobilisations		-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	- 6 895	- 957
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		-
Impôts liés	2 542	355
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>15 549</b>	<b>25 598</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>160 326</b>	<b>625 585</b>
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	171 050	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	- 10 724	- 5 027

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit			-	-
Créances sur la clientèle			-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			-	-
Valeur reçus en pension			-	-
Effets publics et valeurs assimilées			-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>1 186 699</b>		<b>796 447</b>	-
○ Titres cotés			-	-
○ Titres non cotés	1 186 699		796 447	-
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	-	<b>186 407</b>	-	<b>132 967</b>
○ Titres cotés			-	-
○ Titres non cotés			-	-
<b>Instruments dérivés</b>	<b>55 575</b>		<b>53 574</b>	-
<b>Créances rattachées</b>			-	-
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>1 242 274</b>	<b>186 407</b>	<b>850 021</b>	<b>132 967</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Titres évalués à la juste valeur</b>	5 351 748	5 058 538
o Effets publics et valeurs assimilées	5 351 748	4 595 594
o Obligations et autres titres à revenu fixe	-	462 944
o Titres cotés	-	-
o Titres non cotés	-	462 944
<b>Total des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>5 351 748</b>	<b>5 058 538</b>

**Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables**

	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 269 597	115 460	-	4 519 796	83 874	-
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 286	460 503	4	2 290
Créances rattachées	82 151	-	-	78 239	-	-
<b>Valeur au bilan des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>5 351 748</b>	<b>115 461</b>	<b>2 286</b>	<b>5 058 538</b>	<b>83 878</b>	<b>2 290</b>
<b>Total gains et pertes latents</b>	-	115 461	2 286	-	83 874	2 290
<b>Impôts différés</b>	-	42 721	686	-	31 034	687
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables</b>	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603
<b>Gains et pertes latents Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>		<b>72 740</b>	<b>1 600</b>	-	<b>52 841</b>	<b>1 603</b>

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	3 037 900	- 147	3 037 753	3 063 367	- 144	3 063 223
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	15 090	- 1 064	14 026	24 149	- 1 225	22 924
Autres			-	9 704		9 704
<b>TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI</b>	<b>3 052 990</b>	<b>- 1 212</b>	<b>3 051 778</b>	<b>3 097 221</b>	<b>- 1 369</b>	<b>3 095 852</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Etablissements de crédits</b>	<b>1 546 368</b>	<b>2 564 451</b>
Comptes et prêts	606 963	1 518 449
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	925 968	1 016 473
<b>Total en principal</b>	<b>1 532 931</b>	<b>2 534 922</b>
Créances rattachées	15 419	32 543
Provisions	1 982	3 014
<b>Valeur nette</b>	<b>1 546 368</b>	<b>2 564 451</b>
<b>Opérations internes au groupe</b>	<b>3 940 276</b>	<b>4 640 444</b>
Comptes à vue	576 064	954 774
Comptes et avances à terme	3 353 782	3 670 224
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	10 430	15 446

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>45 559 526</b>	<b>49 377 842</b>
Créances commerciales	6 271 819	7 868 496
Autres concours à la clientèle	41 760 286	42 991 327
Valeurs reçues en pension	718 396	1 379 167
Comptes ordinaires débiteurs	3 463 745	3 209 092
<b>Total en principal</b>	<b>52 214 246</b>	<b>55 448 082</b>
Créances rattachées	127 313	133 660
Provisions	6 782 033	6 203 890
<b>Valeur nette</b>	<b>45 559 526</b>	<b>49 377 842</b>
<b>Opérations de crédit bail</b>	<b>5 296 508</b>	<b>5 490 681</b>
Crédit-bail immobilier	1 245 300	1 328 980
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 735 421	3 898 093
<b>Total en principal</b>	<b>4 980 721</b>	<b>5 227 073</b>
Créances rattachées	843 969	768 241
Provisions	528 182	504 633
<b>Valeur nette</b>	<b>5 296 508</b>	<b>5 490 681</b>
<b>Total</b>	<b>50 856 034</b>	<b>54 868 523</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

	31/12/2020	31/12/2019
Entreprises	28 128 590,81	32 338 040
Dont Grandes Entreprises	18 476 258,98	21 819 447
Particuliers et professionnels	21 756 160,70	21 628 592
<b>Total en principal</b>	<b>49 884 751,50</b>	<b>53 966 631</b>
Créances rattachées	971 282	901 892
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>50 856 034</b>	<b>54 868 523</b>

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	8 877 091	4 083 735	14 761 021	18 699 160	46 421 006

Échéancier des opérations de location financement

En milliers de MAD	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
<b>Investissement brut</b>	<b>4 140 589</b>	<b>4 457 805</b>
À recevoir dans moins d'1 an	1 131 897	1 174 141
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 487 456	2 621 063
À recevoir au-delà de 5 ans	521 236	662 601
<b>Produits financiers non acquis</b>	<b>-</b>	<b>-566 404</b>
<b>Investissement net avant dépréciation</b>	<b>3 613 821</b>	<b>3 891 401</b>
À recevoir dans moins d'1 an	969 642	1 002 870
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 182 395	2 300 081
À recevoir au-delà de 5 ans	461 784	588 450
<b>Dépréciations</b>	<b>-442 934</b>	<b>-445 070</b>
<b>Investissement net après dépréciation</b>	<b>3 170 887</b>	<b>3 446 331</b>

### Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	3 072	3 871
Impôts différés	137 486	112 875
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>140 558</b>	<b>116 746</b>
Impôts courants	35 807	58 708
Impôts différés	98 187	213 767
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>133 994</b>	<b>272 476</b>
Charge d'impôts courants	364 848	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-149 316	39 255
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>215 532</b>	<b>391 499</b>

### Le taux effectif d'impôt

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	144 778	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>59,8%</b>	<b>39,5%</b>

### Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	22,8%	2,5%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>59,8%</b>	<b>39,5%</b>

**Comptes de régularisation et autres actifs**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres Actifs</b>	<b>562 472</b>	<b>715 063</b>
Débiteurs divers	343 873	345 453
Valeurs et emplois divers	202 481	164 348
Autres actifs d'assurance		0
Autres	16 118	205 262
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>398 747</b>	<b>380 154</b>
Produits à recevoir	5 159	18 915
Charges constatées d'avance	92 354	13 196
Autres comptes de régularisation	301 234	348 043
<b>Total</b>	<b>961 218</b>	<b>1 095 217</b>

**Comptes de régularisation et autres passifs**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres Passifs</b>	<b>1 611 741</b>	<b>1 589 238</b>
Opérations diverses sur titres	6 781	3 371
Créditeurs divers	1 604 960	1 585 867
Autres Passifs d'assurance		0
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 315 586</b>	<b>1 523 040</b>
Charges à payer	250 189	204 483
Produits constatés d'avance	124 670	66 125
Autres comptes de régularisation	940 727	1 252 432
<b>Total</b>	<b>2 927 327</b>	<b>3 112 278</b>

**Immeubles de placement**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	45 487		182	-	-		45 669
Amortissements et provisions	15 043					1 730	16 773
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>30 444</b>	<b>-</b>	<b>182</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 730</b>	<b>28 896</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**2.9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019			31/12/2020		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	602 394	465 954	136 440	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	795 189	588 142	207 047	766 189	620 658	145 531
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>3 172 229</b>	<b>1 533 648</b>	<b>1 638 581</b>	<b>3 214 308</b>	<b>1 682 977</b>	<b>1 531 330</b>
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	127 347	2 668	124 679	119 147		119 147
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>918 704</b>	<b>507 491</b>	<b>411 213</b>	<b>922 839</b>	<b>482 977</b>	<b>439 862</b>

**Passifs financiers à la juste valeur par résultat**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	46 986	55 389
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>46 986</b>	<b>55 389</b>

**Dérivés détenus à des fins de transaction**

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2020	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	49 953	45 616	
Crédit			
Matières premières			
<b>Total</b>	<b>49 953</b>	<b>45 616</b>	

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Ecart d'acquisitions**

(en milliers de dirhams)

	<b>31/12/2019</b>	<b>Variation périmètre</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31/12/2020</b>
Valeur brute	87 720		<i>POUR IDENTIFICATION SEULEMENT</i>		87 720
Cumul des pertes de valeurs					
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>87 720</b>		<i>PwC Maroc SARL</i>		<b>87 720</b>

**Dettes envers les établissements de crédit**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Etablissements de crédits</b>	<b>4 029 278</b>	<b>5 874 619</b>
Comptes et emprunts	3 438 928	5 655 302
Valeurs données en pension	551 022	169 990
<b>Total en principal</b>	<b>3 989 950</b>	<b>5 825 292</b>
Dettes rattachées	39 328	49 326
<b>Valeur au bilan</b>	<b>4 029 278</b>	<b>5 874 619</b>
<b>Opérations internes au groupe</b>	<b>3 983 604</b>	<b>4 663 150</b>
Comptes ordinaires créditeurs	551 300	902 697
Comptes et avances à terme	3 423 018	3 745 836
Dettes rattachées	9 286	14 617

**Ventilation des dettes par durée restant à courir**

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	3 191 260	320 228	478 461		3 989 950

**Dettes envers la clientèle**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	32 143 661	30 894 260
Comptes d'épargne	7 363 633	7 592 191
Autres dettes envers la clientèle	4 938 047	6 481 344
Valeurs données en pension	149 905	
<b>Total en principal</b>	<b>44 595 246</b>	<b>44 967 795</b>
Dettes rattachées	25 133	68 038
<b>Valeur au bilan</b>	<b>44 620 379</b>	<b>45 035 833</b>

**Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Entreprises	12 708 497	12 575 527
Dont Grandes Entreprises	8 577 855	8 379 053
Particuliers	31 886 749	32 392 268
<b>Total en principal</b>	<b>44 595 246</b>	<b>44 967 795</b>
Créances rattachées	25 133	68 038
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>44 620 379</b>	<b>45 035 833</b>

**Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>4 346 675</b>	<b>6 665 188</b>
titres de créances négociables	4 346 675	6 665 188
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>2 262 119</b>	<b>2 264 492</b>
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée	2 262 119	2 264 492
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
<b>Total</b>	<b>6 608 794</b>	<b>8 929 680</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Provisions pour risques et charges**

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2020
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	129 749	8 194				137 943
Provision pour engagements sociaux	110 644	21 434	7 588		6 895	131 385
Provision pour litige et garanties de passif	45 687	1 658				47 345
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	138 993	190 127	54 142		-222	274 746
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>425 073</b>	<b>221 413</b>	<b>61 740</b>		<b>6 673</b>	<b>591 419</b>

**Engagements de financements**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>7 472 871</b>	<b>6 804 956</b>
Aux établissements de crédit	33 918	
A la clientèle	7 383 253	6 744 313
Autre engagements en faveur de la clientèle	55 700	60 643
<b>Engagements de financement reçus</b>		-
des établissements de crédit		
de la clientèle		

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Engagements de garantie**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>10 345 454</b>	<b>10 505 638</b>
D'ordre des établissements de crédit	4 093 484	4 116 450
D'ordre de la clientèle	6 251 970	6 389 188
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>5 474 802</b>	<b>4 627 731</b>
des établissements de crédit	4 581 887	4 567 079
de l'état et d'autres organismes de garantie	886 288	
d'autres organismes de garantie	6 627	60 652

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**MARGE D'INTERET**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>2 777 570</b>	<b>418 879</b>	<b>2 358 691</b>	<b>2 830 983</b>	<b>482 662</b>	<b>2 348 320</b>
Comptes et prêts / emprunts	2 426 936	285 942	2 140 994	2 486 347	358 028	2 128 319
Opérations de pensions	6 417	6 277	140	8 629	7 440	1 189
Opérations de location-financement	344 218	126 660	217 558	336 007	117 194	218 812
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>53 333</b>	<b>54 398</b>	<b>-1 065</b>	<b>76 330</b>	<b>96 805</b>	<b>-20 475</b>
Comptes et prêts / emprunts	8 333	48 247	5 086	75 455	85 684	-10 229
Opérations de pensions		6 151	-6 151	875	11 121	-10 246
<b>Emprunts émis par le groupe</b>		<b>256 768</b>	<b>-256 768</b>		<b>262 432</b>	<b>-262 432</b>
<b>Titres de Dettes</b>	<b>236 830</b>		<b>236 830</b>	<b>240 504</b>		<b>240 504</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>3 067 734</b>	<b>730 045</b>	<b>2 337 689</b>	<b>3 147 817</b>	<b>841 900</b>	<b>2 305 917</b>

**Commissions nettes**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>102 843</b>	<b>30 699</b>	<b>72 145</b>	<b>133 772</b>	<b>53 025</b>	<b>80 747</b>
avec les établissements de crédit	-	20	- 20	-	1	- 1
avec la clientèle	74 158	30 195	43 964	104 359	41 167	63 192
sur titres	22 977	484	22 493	20 179	361	19 819
de change	5 708	-	5 708	9 234	11 497	- 2 262
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>400 814</b>	<b>21 373</b>	<b>379 441</b>	<b>421 371</b>	<b>9 003</b>	<b>412 368</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM	35 041	428	34 613	33 657	73	33 584
Produits nets sur moyen de paiement	110 772	-	110 772	131 800	-	131 800
Assurance	76 521	-	76 521	83 744	-	83 744
Autres	178 480	20 945	157 535	172 169	8 930	163 239
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>503 657</b>	<b>52 072</b>	<b>451 586</b>	<b>555 143</b>	<b>62 028</b>	<b>493 115</b>

**Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat**

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Titres de transaction	35 180	31 481
Titres à revenus variables	-	-
dont dividendes		
Instruments financiers dérivés	3 221	-
Réévaluation des positions de change manuel	312 792	262 016
Gains ou pertes nets sur titres à la juste valeur par résultat	-	14 297
<b>Total</b>	<b>347 630</b>	<b>306 382</b>

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables

	31/12/2020	31/12/2019
Produits des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	
Resultats de cession	2 245	20 757
Plus-value	2 484	21 106
Moins-value	239	349
Pertes de valeur des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	0	
Gains ou pertes sur produits dérivés		
<b>Total</b>	<b>2 245</b>	<b>20 757</b>

**Produits et charges des autres activités**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	1 067	0	1 067	167	0	167
Produits nets de l'activité de promotion immobilière			-			-
Autres produits	49 518	138 168	-88 650	43 853	110 953	-67 100
<b>Total des produits et charges des autres activités</b>	<b>50 585</b>	<b>138 168</b>	<b>-87 583</b>	<b>44 020</b>	<b>110 953</b>	<b>-66 933</b>

**Produits nets de l'activité de l'assurance**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
<b>Total</b>	-	-

**Gains et pertes nettes sur les autres actifs**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>-69 365</b>	<b>15 576</b>
Plus-values de cession	0	15 869
Moins-value de cession	-69 365	-293
<b>Gains ou pertes nettes sur autres actifs</b>	<b>-69 365</b>	<b>15 576</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

## 7,1

### Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

#### 7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31-12-2020

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>		
<b>Prêts, avances et titres</b>	<b>63 317</b>	<b>4 024 680</b>
Comptes ordinaires	63 317	102 620
Prêts		3 922 060
Titres		
Opération de location financement		
<b>Actif divers</b>		<b>69 175</b>
<b>Total</b>	<b>63 317</b>	<b>4 093 855</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dépôts</b>	<b>579 000</b>	<b>102 620</b>
Comptes ordinaires		102 620
Autres emprunts	579 000	
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
<b>Passif divers</b>	<b>1 232</b>	<b>3 991 235</b>
<b>Total</b>	<b>580 232</b>	<b>4 093 855</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>		
Engagements donnés		1 838 965
Engagements reçus	-	1 838 964

#### 7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31-12-2020

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		167 264
Intérêts et charges assimilées	27 303	166 909
Commissions (produits)		34 920
Commissions (charges)		13 214
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	1 602	29 558
Loyers reçus	1 727	8 749

**EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION**

	31/12/2020	31/12/2019
Capital en( DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	155 501	605 014
Resultat par action (DH)	12	46

## Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2020	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 076 699	88 921	91 988	-2	-3 053	83 136	<b>2 337 689</b>
Marge sur commissions	387 510	-80	9 283	21 819	54 759	-21 705	<b>451 586</b>
Produit net bancaire	2 825 072	75 959	99 307	22 661	63 974	-35 406	<b>3 051 568</b>
Charges de fonctionnement	1 442 009	43 151	7 580	15 945	35 790	-31 926	<b>1 512 549</b>
Résultat d'exploitation	271 493	-653	131 765	6 371	21 965	-3 959	<b>426 982</b>
Résultat net	111 859	-18 481	77 259	4 517	4 726	-35 103	<b>144 778</b>
Résultat net part du Groupe	111 808	-18 787	77 259	4 517	15 807	-35 103	<b>155 501</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**Participations dans les entreprises mises en équivalence**

(en milliers de dirhams)

<b>POUR IDENTIFICATION SEULEMENT</b>	<b>Valeur de mise en équivalence</b>	<b>Résultat</b>	<b>Total bilan</b>	<b>Revenu (CA)</b>	<b>Quote-part de résultat dans les sociétés MEE</b>
Sociétés financière					
Sociétés non financières <b>PwC Maroc SARL</b>	Arval Maroc	8 077	874 370	367 934	2 693
<b>Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE</b>		<b>8 077</b>	<b>874 370</b>	<b>367 934</b>	<b>2 693</b>

**INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2020**

(en milliers de dirhams)

Bilan 31/12/2020	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
<b>Total Bilan</b>	59 503 245	4 233 131	2 545 430	52 349	275 657	<b>66 609 813</b>
dont	<b>POUR IDENTIFICATION SEULEMENT</b>					
<b>Eléments d'Actif</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 384 458			36 222	8 000	<b>1 428 681</b>
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 312 502			8 648	30 597	<b>5 351 748</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 132 959	62	409 656		3 691	<b>1 546 368</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 634 952	4 080 359	2 125 999	3 808	10 916	<b>50 856 034</b>
Immobilisations corporelles	1 442 978	136	5 258	251	82 706	<b>1 531 330</b>
<b>Eléments du Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 054 642	52 651	921 985			<b>4 029 278</b>
Dettes envers la clientèle	43 630 988	55 857	933 534			<b>44 620 379</b>
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	2 262 119					<b>2 262 119</b>
Capitaux propres	7 412 069	171 554	55 870	16 720	-4 579	<b>7 651 634</b>

## Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2020	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b> Prêts et créances sur les établissements de crédit Prêts et créances sur la clientèle	5 351 986			239		
Titres de dettes	5 351 986			239		
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>  Prêts et créances sur les établissements de crédit  Prêts et créances sur la clientèle	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
<b>Total Actif</b>	<b>52 155 469</b>	<b>7 554 994</b>	<b>8 409 115</b>	<b>435 573</b>	<b>963 590</b>	<b>5 914 487</b>
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
<b>Total</b>	<b>68 105 288</b>	<b>9 423 499</b>	<b>9 054 114</b>	<b>505 881</b>	<b>1 008 162</b>	<b>5 937 549</b>

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2019	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b> Prêts et créances sur les établissements de crédit Prêts et créances sur la clientèle	4 655 774	403 044		227	53	
Titres de dettes	4 655 774	403 044		227	53	
<b>Actifs financiers au coût amorti</b> Prêts et créances sur les établissements de crédit  Prêts et créances sur la clientèle	53 158 658	6 005 841	8 077 233	380 255	778 356	5 554 294
Titres de dettes	3 097 221			1 369		
<b>Total Actif</b>	<b>57 814 431</b>	<b>6 408 886</b>	<b>8 077 233</b>	<b>380 483</b>	<b>778 408</b>	<b>5 554 294</b>
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	16 057 790	1 252 804	529 455	68 665	38 022	23 062
<b>Total</b>	<b>73 872 221</b>	<b>7 661 690</b>	<b>8 606 687</b>	<b>449 148</b>	<b>816 430</b>	<b>5 577 356</b>

## DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI PAR BUCKET

En milliers de DH	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	1 548 351	- 1 982	1 546 368	2 567 465	- 3 014	2 564 451
Stage 1	1 541 385	- 1 945	1 539 441	2 567 465	- 3 014	2 564 451
Stage 2	6 966	- 38	6 928	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
<b>Prêts et créances envers la clientèle</b>	58 166 251	- 7 310 217	50 856 034	61 577 046	- 6 708 522	54 868 523
Stage 1	42 209 107	- 432 178	41 776 930	47 493 972	- 375 873	47 118 099
Stage 2	7 548 028	- 963 553	6 584 476	6 005 841	- 778 356	5 227 486
Stage 3	8 409 115	- 5 914 487	2 494 628	8 077 233	- 5 554 294	2 522 939
<b>Titres de dette</b>	8 404 976	- 1 450	8 403 526	8 156 039	- 1 649	8 154 390
Stage 1	8 404 976	- 1 450	8 403 526	7 752 995	- 1 596	7 751 398
Stage 2	-	-	-	403 044	- 53	402 992
Stage 3	-	-	-	-	-	-
<b>Total actifs financiers au coût amorti</b>	68 119 578	- 7 313 650	60 805 928	72 300 550	- 6 713 185	65 587 364

### Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2019	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2020
<b>IMMOBILIER</b>				
Valeur bute (bail commercial)	223 244	-	31 451	191 792
Amortissements et dépréciations (-)	136 635	-	3 641	132 994
<b>Total Immobilier</b>	<b>86 609</b>	-	<b>27 810</b>	<b>58 798</b>
<b>MOBILIER</b>				
Valeur brute (Materiels informatiques)	26 228			26 228
Valeur brute (Automobiles LLD)	8 006		5 345	2 660
Amortissements et dépréciations (Materiels informatiques) (-)	9 463		6 551	16 014
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	5 852		3 459	2 393
<b>Total mobilier</b>	<b>18 920</b>	-	<b>8 437</b>	<b>10 482</b>
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>105 528</b>	-	<b>36 248</b>	<b>69 281</b>
Impôt différés actif (IDA)	40 044		- 10 978	29 066
<b>Sous Total</b>	<b>145 572</b>	-	<b>36 248</b>	<b>98 346</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT  
PwC Maroc SARL

### Variation de la dette de location

	31/12/2019	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2020
<b>Passif de location</b>					
Dettes de location - (Bail Commercial)	92 912	2 795	- 30 866		64 841
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 142	309			13 451
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 172	59	- 1 966		265
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>108 226</b>	<b>3 163</b>	<b>- 32 832</b>		<b>78 556</b>
Impôt différés Passif (IDP)	39 045		-	13 412	25 634
Capitaux propres	- 1 700				1 700
Resultat				- 4 144	4 144
<b>Sous Total</b>	<b>145 572</b>	<b>3 163</b>	<b>- 32 832</b>	<b>- 17 555</b>	<b>98 346</b>

Transfert des Dépréciations par Bucket Des des actifs financiers au coût amorti sur la période

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 31 décembre 2019	-380 255	-778 356	-5 554 294
<b>Dotations nettes aux dépréciations</b>	- 55 079	- 185 235	- 360 193
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	- 160 419	- 220 981	- 9 762
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	94 413	269 357	558
<b>Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre</b>	10 928	- 233 611	- 350 989
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	28 201	- 318 020	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	- 11 889	182 810	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2 839	72 146	- 375 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	- 296	- 12 596	15 719
Autres dotations/reprises sans changement de strate	- 7 929	- 157 951	- 164 713
<b>Utilisations de dépréciations</b>			173 994
Au 31 Décembre 2020	-435 334	-963 590	-5 914 487

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

**DÉTAIL DES PRÊTS ET CRÉANCES PAR TYPE DE PRODUIT**

En milliers de DH	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	1 548 350 -	1 982	1 546 368	2 567 465 -	3 014	2 564 451
Prêts et Comptes à vue	1 548 350 -	1 982	1 546 368	2 567 465 -	3 014	2 564 451
Opérations de pension			-	-		-
<b>Prêts et créances envers la clientèle</b>	58 166 249 -	7 310 215	50 856 034	61 577 046 -	6 708 523	54 868 523
Prêts à la clientèle Comptes Ordinaires débiteurs	51 623 163 -	6 782 033	44 841 130	54 202 565 -	6 203 890	47 998 675
Opérations de location-financement	5 824 690 -	528 182	5 296 508	5 995 314 -	504 633	5 490 681
Opérations de pension	718 396		718 396	1 379 167		1 379 167
<b>TOTAL PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI</b>	59 714 599 -	7 312 197	52 402 402	64 144 511 -	6 711 537	57 432 974

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

BNC Maroc SARL

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En milliers de DH	31/12/2019	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	31/12/2020
<b>Dépréciation des actifs</b>				
Banques centrales	2	22		25
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	280 -	42		239
Actifs financiers au coût amorti	6 712 903	774 478 -	173 994	7 313 386
dont prêts et créances	6 711 534	774 635 -	173 994	7 312 175
dont titres de dette	1 369 -	157		1 212
Autres actifs				
<b>Total des dépréciations d'actifs financiers</b>	<b>6 713 185</b>	<b>774 458 -</b>	<b>173 994</b>	<b>7 313 650</b>
dont stage 1	380 483	55 090		435 573
dont stage 2	778 408	185 182		963 590
dont stage 3	5 554 294	534 187 -	173 994	5 914 487
<b>Provisions inscrites au passif</b>				
Provisions pour engagements de financement et de garantie	129 749	8 193		137 943
Autres dépréciations				
<b>Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit</b>	<b>129 749</b>	<b>8 193</b>		<b>137 943</b>
dont stage 1	68 665	1 644		70 309
dont stage 2	38 022	6 550		44 572
dont stage 3	23 062	-		23 062
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES</b>	<b>6 842 935</b>	<b>782 652 -</b>	<b>173 994</b>	<b>7 451 592</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

## COÛT DU RISQUE

CONSOLIDE	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)</b>	<b>248 465</b>	<b>164 039</b>
<b>Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	56 733	9 482
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	11	227
Engagements par signature	55 079	10 727
<b>Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>191 732</b>	<b>173 521</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	53	53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	185 235	158 360
Engagements par signature	6 550	15 213
<b>Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>		
<b>Bucket 3 : Actifs dépréciés</b>	<b>360 193</b>	<b>490 924</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	360 193	490 924
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-	-
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	115 792	37 576
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>724 450</b>	<b>364 461</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	185 726	94 277
Récupérations sur prêts et créances	8 883	18 525
comptabilisés au coût amorti	8 883	18 525
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
<b>Coût du risque de crédit</b>	<b>901 293</b>	<b>440 213</b>

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL